Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260610-91_2026_6_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 juin 2026

Le 10 juin 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 4 juin 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, COLLET Marie-Noëlle, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUILLE Daniel, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, Schmittag Emmanuelle, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : CHEVALIER Pascal ayant donné pouvoir à HINGANT Arlette, COLLET Patrice ayant donné pouvoir à QUERE Mélanie, MOY Jean-Yves ayant donné pouvoir à SAGORY Kévin, POULAILLON Martine ayant donné pouvoir à DIELH Cathy.

N° délibération

91-2026 6 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Monsieur André Chérel est désigné secrétaire de séance.

Objet : Intervention du Ti Lab : laboratoire régional d'innovation publique

OBJET : Intervention du Ti Lab : laboratoire régional d'innovation publique

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	31
Pouvoirs	4
Pour	35
Contre	
Abstention	

Sur invitation de Mr le Maire, Mme Clémence Giret, cheffe de projets innovation et transformation publique et Mr Damien Roffat, Directeur-Adjoint du Ti Lab, rappellent au Conseil Municipal qu'ils ont été mandatés par la Préfecture dans le cadre de la labellisation Village d'avenir de la commune le Mené. Le Ti Lab accompagne les acteurs publics en vue d'améliorer leurs services publics.
Sur la commune le Mené, leur mission était de poursuivre le travail engagé sur l'amélioration de l'accès aux droits et aux services des habitants allophones vivant au Mené, et d'identifier pour se faire, les leviers pour renforcer les capacités d'accueil et de suivi de ces habitants par les acteurs publics.
Des rencontres, des visites de terrain et des ateliers créatifs avec les acteurs locaux et institutionnels ont été mis en place depuis plus de 1 an et demi. A cet effet, ils présentent les différentes pistes concrètes qu'ils ont identifiées dans le cadre de la démarche « Bien vivre au Mené » qui s'articulent autour de 3 axes :

- Participation au quotidien : faire commun, échanger, agir
- Développer des solutions innovantes pour faciliter l'accès au logement
- Le bureau Bienvenue : accueillir ; orienter, intégrer

C'est dans ce cadre que Clémence Giret et Damien Roffat présentent leur proposition d'expérimentation en premier lieu d'un bureau de Bienvenue qui serait un lieu central (avec des annexes) pensé comme une porte d'entrée sur le territoire du Mené pour toute personne nouvellement arrivée, notamment les travailleurs étrangers. Inspiré des tiers-lieux, ce bureau vise à décloisonner les acteurs publics autour d'une mission commune : accueillir et orienter durablement avec un guichet unique.
Avec le soutien financier de la Direction Interministérielle de la transformation publique (DITP) et la Région Bretagne, Ils proposent de mobiliser de l'ingénierie dédiée au design de service avec des outils dédiés à cette recherche d'innovation territoriale et à la formation des personnes en fonction d'accueil au sein des différents services proposés : éducation- logement- démarches administratives….

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260610-91_2026_6_10-DE

Un dossier de demande d'aide est en cours de finalisation avec un budget estimé à 57 480 € sur lesquels il est demandé une contrepartie financière de la collectivité de 15 000 €.
Si le dossier est accepté, la mise en œuvre pourrait intervenir dès septembre pour une ouverture de ce bureau bienvenue dès cet automne.

Après débat sur l'intérêt de cette expérimentation, le Conseil Municipal donne son accord moins 9 abstentions.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 12 juin 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

André Chérel

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 15.06.26
- et de sa publication le 12.06.26

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)